

GRAND CONSEIL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

**22 février 2023**

**Cérémonie à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République  
Discours présidentiels**

**Discours de M<sup>me</sup> Clarence Chollet, présidente du Grand Conseil**

Monsieur le président du Conseil d'État,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'État,  
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,  
Madame la chancelière d'État,  
Madame et Monsieur les secrétaires généraux du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias,  
Mesdames et Messieurs,

Après les interventions engagées et variées des chef-fe-s de groupe et de la présidence du Conseil d'État, il me revient la tâche de vous partager un message en tant que présidente de votre assemblée.

Je voudrais, à mon tour, profiter de cette commémoration du 175<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre République et de notre Grand Conseil pour vous partager quelques réflexions, nourries par la longue histoire et qui, je l'espère, seront utiles pour la suite.

Cet anniversaire a une saveur particulière pour nous, comme citoyennes et citoyens neuchâtelois, comme personnes engagées en politique, mais aussi comme membres du législatif, représentantes et représentants du peuple. En effet, en 1848, un acte fondamental du nouveau régime fut la création d'une assemblée constituante qui devint rapidement le Grand Conseil. La Révolution répondait ainsi aux aspirations démocratiques de la population, qui voulait être représentée de manière juste (pour l'époque, entendons-nous) et participer réellement à sa destinée. Ce fut un progrès important et qui reste un fondement de notre organisation politique. Le peuple élit ses représentant-e-s, qui agissent dans la transparence et dans le respect des lois et des institutions. Contrairement au monarque, nous avons des comptes à rendre. Le pouvoir est partagé. Les décisions sont le fruit de consensus (plus ou moins unanimes).

Comme vous le découvrirez en parcourant l'exposition *175 ans de vie parlementaire* qui vous sera présentée à la suite de ces discours et que vous pourrez continuer à découvrir tout au long de l'année, notre législatif, lieu de débats et de décisions, a une riche et passionnante histoire. Je ne veux pas trop vous en dévoiler, mais simplement vous dire que certains débats du XIX<sup>e</sup> siècle sont d'une curieuse actualité et semblent presque sempiternels. Que ce soient la fiscalité et les finances, le fonctionnement efficace du parlement, les rapports (parfois de force) entre pouvoir exécutif et législatif, le faible taux de participation au scrutin populaire, on voit que certains fondamentaux reviennent souvent occuper les discussions de l'hémicycle.

Il y a une forme de permanence dans nos institutions qui est synonyme de stabilité et de continuité. On peut souligner qu'au-delà des priorités politiques et des positionnements partisans, les valeurs fondamentales qui ont animé celles et ceux qui nous ont précédés restent d'actualité. Ce sont ces valeurs que nous partageons au-delà de nos couleurs politiques et qui font le succès de notre système où les différentes forces dialoguent et gouvernent ensemble. Mais, dans cette stabilité, il y a aussi eu de l'évolution !

Au-delà de la fameuse révolution du 1<sup>er</sup> mars 1848, je voudrais m'attarder sur les nombreuses petites révolutions qui l'ont suivie. En effet, si l'histoire nous apprend une chose, c'est qu'on peut, et qu'on doit, s'adapter à son temps et faire progresser les institutions. Depuis 1848, la diversité et donc la richesse de la représentation démocratique se sont considérablement accrues. On peut citer l'introduction des outils démocratiques du référendum et de l'initiative au tournant des années 1880. La perte de la majorité absolue détenue par les seuls radicaux en 1913 (qu'ils détenaient quand même depuis le début

de la République). Et, bien sûr, l'accès (tardif au niveau international, mais précoce en comparaison suisse) d'une femme à la députation en 1960, M<sup>me</sup> Raymonde Schweitzer. Sans oublier le droit de vote accordé aux étrangères et étrangers sur le plan cantonal avec la nouvelle Constitution de 2000.

Imaginez un instant à quoi ressemblaient nos autorités en 1848 : 89 hommes constituaient le Grand Conseil et le Conseil d'État était composé de 7 (oui, vous avez bien entendu, 7) hommes, tous du même parti. Il aura fallu 65 ans pour que la diversité partisane apparaisse et 112 ans pour que les femmes y fassent leur entrée. Rappelons que M<sup>me</sup> Raymonde Schweitzer est la première femme élue dans un parlement cantonal dans toute la Suisse. La photo de son assermentation me fascine à chaque fois que je la regarde. Cette femme, habillée en blanc et entourée par une forêt d'hommes en costume et cravate sombres, devait se sentir bien seule dans cet hémicycle ! En regardant cette image, que le noir-blanc biaise peut-être un peu, j'ai le sentiment que la diversité n'était pas particulièrement visible (mais cela ne veut pas dire qu'elle n'existait pas).

Et voyez maintenant autour de vous. Notre parlement n'est pas seulement le premier à majorité féminine de Suisse (oui, nous sommes vraiment pionnier dans ce domaine). Il comprend aussi 7 partis, une moyenne d'âge particulièrement basse, des profils, professions, origines et milieux variés. Et, surtout, il est coloré !

Mais il est aussi imprégné de cette longue histoire. Avec mes collègues du bureau du Grand Conseil, nous avons eu l'occasion de visiter le caveau du Conseil d'État en sa compagnie la semaine passée et de parcourir son livre d'or. Il remontait « seulement » aux années 1940, mais cela nous a donné un sentiment étrange lorsque nous parcourions ces pages écrites par nos prédécesseurs et que nous retrouvions certaines anecdotes et pensées finalement assez similaires à celles d'aujourd'hui. Nous avons senti le poids de l'héritage de toutes ces personnes qui furent député-e-s avant nous et notre responsabilité envers celles et ceux qui le seront après nous.

Tout cela pour vous dire que l'histoire n'est pas finie. La participation citoyenne peut toujours être améliorée, de même que le fonctionnement de nos institutions. Les défis actuels sont nombreux et nous obligent à élaborer de nouvelles solutions et à assumer nos responsabilités, notamment face aux générations futures. À commencer bien sûr par les enjeux climatiques et de durabilité, qui sont désormais des priorités admises de toutes parts. Nous le remarquons, une partie de la population ne se sent plus représentée et écoutée par les autorités politiques et adopte de nouveaux moyens d'action. Nous devons trouver des canaux différents pour inclure ces personnes. Les processus participatifs, dont nous venons d'accepter le principe dans le cadre du Plan climat, peuvent constituer une partie de la solution.

Les crises qui se succèdent depuis quelques années nous questionnent et nous mettent au défi. Le Grand Conseil s'adapte tout en demeurant le « sanctuaire » de la démocratie cantonale. Et ce point est particulièrement important en temps de crise. Depuis dix ans, l'indépendance du pouvoir législatif a été renforcée et le travail en commission a beaucoup évolué et pris de l'importance. L'année prochaine, notre organisation sera encore modifiée avec le passage des sessions sur un jour, qui correspond mieux aux réalités d'aujourd'hui. Notre parlement va continuer de débattre, d'amener des propositions et d'assumer son rôle dans le cadre d'un débat démocratique, parfois vif, mais toujours empreint de respect, tout en gardant en ligne de mire l'intérêt général.

Je suis convaincue qu'à l'occasion de la commémoration de 175 ans de démocratie en terres neuchâteloises, nous pouvons nous engager ensemble à cultiver et poursuivre cette aspiration et continuer de faire de Neuchâtel un canton heureux, prospère, solidaire, humaniste et durable ! C'est probablement la meilleure manière d'honorer ce riche héritage légué par ceux de 1848, mais aussi celles et ceux qui ont œuvré depuis.

Avant de conclure, j'aimerais remercier sincèrement toute l'équipe du secrétariat général du Grand Conseil, qui a mis sur pied l'exposition que vous découvrirez sous peu, qui est à l'origine de cette cérémonie et qui en a assumé l'organisation. Ils ont juste oublié de me dégoter un costume traditionnel neuchâtelois, mais j'en suis plutôt soulagée à vrai dire...

Je vous remercie de votre attention et vous invite à poursuivre autour d'un verre de l'amitié, en salle des Chevaliers.